

Mesures de soutien au secteur de l'action sociale et de la santé

Dès le début de la crise du Covid-19, de nombreuses mesures ont été prises par les différents gouvernements bruxellois (RBC, COCOF, COCOM, VGC) afin de répondre aux besoins du secteur non marchand, de ses travailleur.euse.s et de ses bénéficiaires. En effet, ces derniers comptent parmi les plus fragilisés et nécessitent une attention et une aide particulières. D'importants moyens financiers ont donc été dégagés, les services et dispositifs ont été renforcés et de l'aide matérielle a été acheminée. Le présent document résume les différentes mesures prises conjointement par la COCOF et la COCOM.

Plus d'informations sur le site coronavirus.brussels, qui reprend l'ensemble des actions menées plus spécifiquement dans :

- le secteur de la promotion de la santé (COCOF) ;
- les maisons de repos (COCOM) ;
- l'aide aux sans-abri et aux migrants (COCOM).

Mesures communes aux secteurs COCOF - COCOM

1. Coordination générale

- Le cabinet et les administrations de la COCOF, de la COCOM et d'Iriscare ont unis leurs forces dans une **taskforce inter-administrations** afin de coordonner leur réponse face à la crise. Cette taskforce élabore les circulaires (hygiène, règles d'admission, procédures...), estime les besoins en matériel de protection, assure leur commande via le Fédéral et puis leur distribution. Elle mène aussi le monitoring quotidien de la situation de l'épidémie dans tous les services et institutions subsidiés par la COCOF, la COCOM ou Iriscare.
- Le cabinet du Ministre Alain Maron participe aux réunions quotidiennes du **Risk Management Group** (RMG) et assure le relais des informations de et vers la taskforce.

2. Mesures financières

Les différents gouvernements bruxellois (RBC, COCOF, COCOM, VGC) ont décidé d'assurer le financement structurel du secteur de l'action sociale et de la santé (santé mentale, services sociaux, assuétudes, centres de planning, maisons médicales, médiation de dettes, services d'aide et soins à domicile, soins palliatifs, handicap, promotion de la santé, sans abris, migrants, etc.) et de créer un **fond de 29 millions** pour subvenir à ses besoins extraordinaires liés à la crise.

Concrètement, les principales mesures financières sont :

- le **maintien partiel des subventions facultatives**, même en cas d'évènements annulés ou reportés ;

- une **immunisation de la période de crise pour le calcul des subsides récurrents** et le report de dépôt des pièces justificatives, des procédures d'inspection, etc ;
- la création de **dotations spéciales « Covid-19 »** sur base d'une évaluation d'urgence des surcoûts et des pertes engendrés par la crise afin de compenser le surcoût généré par le maintien et l'aménagement de l'activité (par exemple : prestations exceptionnelles, frais de personnel, coûts d'infrastructures supplémentaires, etc.) et/ou la perte de recettes.
- le financement de **nouvelles initiatives** développées en concertation avec le cabinet et l'administration pour faire face à la crise, comme par exemple le financement de la FAMGB pour soutenir le 112.

3. Autres mesures communes

- Mise en place de deux **plateformes d'aide et de soutien** « solidaires » :
 - « [Give a day - impactdays](#) », qui met en relation les personnes dans le besoin et les bénévoles prêts à aider ;
 - **BXL-soutien, un numéro vert bilingue (0800/35243)** offrant une écoute professionnelle et des réponses aux situations de détresse sociale, en redirigeant si nécessaire les personnes vers les services adaptés à leurs besoins.
- Création d'**outils de communication** dans une vingtaine de langues différentes pour assurer la bonne compréhension des mesures par tous les Bruxellois et Bruxelloises.
- **Recherche de matériel de protection** pour faire face à la pénurie et protéger le personnel du secteur social en première ligne, notamment en soutenant la production de masques en tissu et en développant un circuit parallèle régional avec hub.brussels et l'Awex ;
- **Interdiction de couper l'eau, le gaz et l'électricité** afin de ne pas toucher encore plus les publics précarisés.